CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E39547** **VALABLE JUSQU'AU** **03/05/2027**

ÉDITÉ LE 10/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/11/1988

Raison sociale : ANTONIOLI ET FILS

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/01/1989

Capital : 40 000

1187 ROUTE DE CHADOIS
LIEU-DIT LOUPIN
47450 COLAYRAC-SAINT-CIRQ

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AGEN 348690306

Siret : 348 690 306 00017

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 7111455

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 307165391804

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 307165391804

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 05 53 87 51 09 **Fax :**

Portable : 06 09 97 28 62

Responsabilité légale :
ANTONIOLI THIERRY GÉRANT

Site Internet :

E-mail : comptabilite@sarl-antonioli.fr

Effectif moyen : 22 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 711 544 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée)	22	25/01/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/03/2026 09:16

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.